

Comment basculer vers la mobilité durable ?

Après avoir étudié l'offre et les différents vecteurs disponibles, nous basculons sur la demande d'énergie ! Et pour commencer, la mobilité, secteur trop souvent oublié, qui représente pourtant l'enjeu principal de la transition énergétique des territoires.

Vous trouverez ci-dessous des éléments vous permettant de préparer la semaine européenne de la mobilité du 16 au 22 septembre 2019.

Les chiffres clés de la mobilité en France : un vrai poids lourd énergétique !

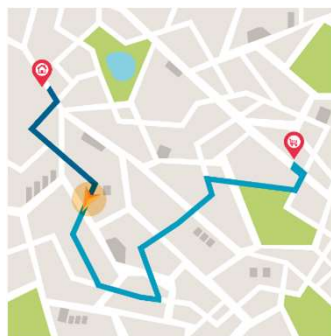
Le 1er secteur émetteur de gaz à effet de serre en France



- Le transport représente le **2^{ème} secteur énergétique** (37 % de la consommation finale d'énergie - *Source SOeS, données 2015*) et le **1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre** (29 % - *Source CITEPA, 2017*). Le **secteur routier** contribue à lui-seul à plus de **95 % des émissions de GES** du secteur.
- Le transport représente le premier secteur de **dépendance énergétique**, car la France importe 99 % du **pétrole** consommé sur le territoire, dont **75 % sont utilisés pour les transports** (*source : Les chiffres clés de l'énergie 2016, CGDD/SOeS*).
- En **Occitanie**, le **transport** représente le **1^{er} poste de consommation d'énergie** (38 % en 2015, *source Région Occitanie*).

La fracture entre hyper-centres urbains et le reste du territoire français

- Les solutions de mobilité durable doivent **s'adapter aux caractéristiques de chaque territoire**. L'enjeu principal réside dans les **territoires périurbains et ruraux** où l'usage de la voiture y est très largement dominant.



50 % des habitants de communes rurales parcourent **plus de 3 km** pour trouver une pharmacie ou une supérette

La fracture entre hyper-centres urbains et le reste du territoire français

- En France, **la moitié des habitants de communes rurales** doivent parcourir **plus de 3 km** pour trouver une pharmacie ou une supérette, tandis qu'en ville, 9 habitants sur 10 sont à moins de 600 m d'un commerce à vol d'oiseau (*source : rapport CLER*)
- **86% des ménages des communes** déclarent **ne pas avoir d'autre choix que la voiture**, contre 46% dans les grandes unités urbaines (*source : rapport CLER*)



L'énergie de mes déplacements : Quelle est la consommation d'énergie du secteur des transports en France ? Quelle est la part liée à la voiture individuelle ? Comment moins utiliser la voiture au profit de nouveaux modes de transport ? Une émission qui **répond à de nombreuses questions** sur la mobilité dans le cadre de la transition énergétique (1h07, **mais le minutage est indiqué pour aller directement sur la question qui vous intéresse**)

<https://cler.org/live-chat-lenergie-de-mes-deplacements/>

Le règne de la voiture individuelle : une charge lourde pour l'environnement et le budget des ménages... pour un usage très peu optimisé ?

- L'automobile représente un poste important des dépenses des ménages : 152 milliards dépensés par les Français/es pour leur voiture en 2015, soit plus de 13 % de leur budget (*source : rapport du CLER sur la mobilité, basé sur Les chiffres clés du transport 2017, CGDD/SOeS*)
- La voiture passe **95 % de son temps à l'arrêt** en moyenne tout en occupant une grande partie de l'espace public (voirie, parking...)
- Pour chaque km parcouru, une personne seule dans sa voiture (thermique) émettra en moyenne 260 gCO₂eq/km, soit **2 à 5 plus qu'en autocar** (selon le remplissage), et **70 fois plus qu'en train** (*source : Carbone 4 et ADEME, Base Carbone*).



152 milliards dépensés pour les véhicules soit + de **13 % du budget des ménages**

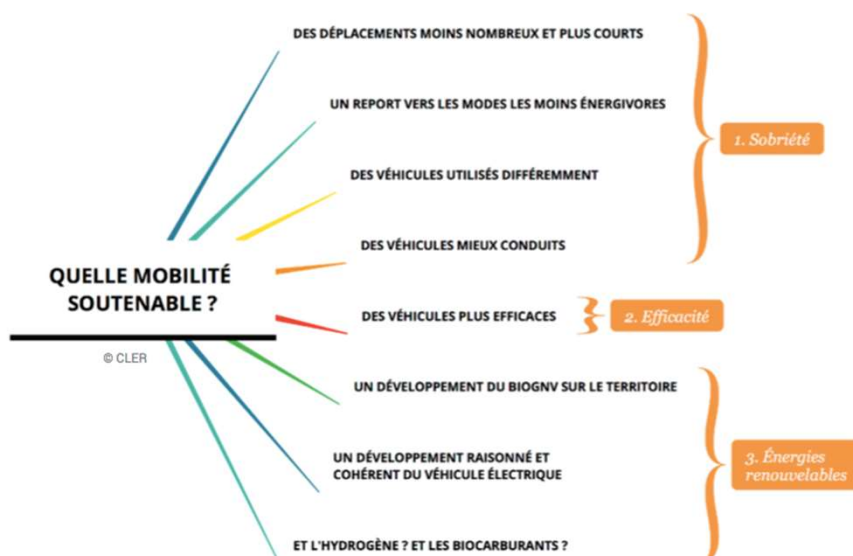
En Occitanie, le défi n°1

- La stratégie REPOS de l'Occitanie prévoit de baisser la consommation d'énergie du secteur des transports de 47 TWh en 2015 à 18 TWh en 2050. C'est une réduction de **60 % au total** (division par un facteur 2,5) soit un rythme de près de **-2,5% par an**. C'est extrêmement **rapide**.

Quelles sont les solutions d'aujourd'hui et de demain pour une mobilité durable ? Un panel de solutions intégrées pour des gisements diffus

Sobriété, Efficacité, Décarbonation : repenser la mobilité de façon intégrée

- En territoires peu denses, **1 déplacement sur 2 fait moins de 5 km** (source : rapport CLER). Plusieurs leviers peuvent alors être actionnés pour faciliter la transition vers une mobilité durable : les leviers « Sobriété » et « Décarbonation » semblent les plus prometteurs.



Source : CLER – rapport « Mobilité, énergie et développement local : quelle mobilité pour des territoires à énergie positive ? »



Nouvelles entreprises pour de nouveaux usages : la startup Ecodev lance son service Covoit'ici de **covoiturage dédié aux territoires ruraux**

https://www.villeintelligente-mag.fr/Mobilite%C2%A0-Avec-Covoit-Ici-on-covoiture-en-territoire-rural-comme-on-prend-le-bus_a542.html

De nombreux leviers d'actions rentables à portée de main des collectivités

- L'étude du Shift Project sur la mobilité dans les zones de moyenne densité montre qu'en combinant l'ensemble des leviers, il est possible d'atteindre une **réduction de CO₂ de 40 % à 70 % pour la mobilité** en fonction du scénario retenu.
- Plusieurs solutions ont été comparées (covoiturage, transports publics express (TEP), système vélo, télétravail, distribution achats). **Les gains CO₂ des politiques de covoiturage et du système vélo sont les plus conséquents**. Un bilan financier de ces options a également été réalisé, démontrant que les solutions de mobilité durable sont rentables.
- Même si tous ces leviers ne sont pas applicables tels quels en milieu rural, certains restent pertinents et peuvent être poussés sur les territoires d'Occitanie.

Les compétences des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour faciliter la transition

- Depuis 2014, l'autorité compétente en matière de mobilité est l'AOM (autorité organisatrice de la mobilité). Certaines communautés exercent cette compétence de manière obligatoire – métropoles, communautés urbaines et communautés d'agglomération –, les communautés de communes peuvent, selon le souhait de leurs membres, choisir de ne pas se doter de cette compétence ou l'exercer tout ou partie.
- L'AOM a des missions obligatoires et facultatives, dont l'organisation de l'activité d'autopartage, la mise en place d'actions visant à favoriser le covoiturage et l'organisation d'un service public de location de bicyclette (source : GART)



Répartition de la compétence transport entre les collectivités territoriales

<https://www.gart.org/actualite/repartition-de-competence-transport-entre-collectivites-territoriales>



- **Pour commencer la réflexion et savoir quels outils de diagnostics utiliser** : rapport du Réseau Action Climat (RAC) et de la Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) « *Les solutions de mobilité soutenable en milieu rural et périurbain* » (44 pages, très utile pour les outils de diagnostic)
<https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2017/04/Les-solutions-de-mobilite-soutenable-et-milieu-rural-et-periurbain.pdf>
- **Pour avoir des retours d'expérience des territoires (notamment sur les biocarburants)** : Rapport du CLER « *Mobilité, énergie et développement local : quelle mobilité pour des territoires à énergie positive ?* » (43 pages, dont plus de la moitié de retours d'expérience de collectivités)
https://cler.org/wp-content/uploads/2018/02/mobilite2017_CLER_WEB.pdf
- **Pour connaître les gains carbone et économique des différents leviers d'actions** : Rapport du Shift Project « *Décarboner la mobilité dans les zones de moyenne densité : moins de carbone, plus de lien* » (118 pages, rapport très axé solutions concrètes)
Le résumé : https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/03/resume_aux_decideurs_rapport_decarboner_la_mobilite_dans_les_zdm_the_shift_project_web_v2.pdf
Le rapport complet : https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2018/03/SHIFT-MOBILITE-RAPPORT-FINAL_2017_09_05-Graphiste-Retour-2.pdf

Conception : Enedis / Carbone 4 - Crédits photos : © Freepik, Gart et Pixabay



Le groupement Smart Occitania traite vos données à caractère personnel, conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles et, en particulier à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, au règlement (UE) n°2016/679 du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données) et aux missions définies par le code de l'énergie. Afin d'assurer la mission d'information sur la transition énergétique, vos coordonnées personnelles font l'objet d'un traitement informatique et sont utilisées notamment pour vous transmettre des mails d'information. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, pour des motifs légitimes ainsi qu'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité portant sur les données à caractère personnel vous concernant, en adressant directement un mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr. Votre mail doit préciser votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.

Pour vous désinscrire afin de ne plus recevoir cette information, veuillez faire la demande par mail à isabel.garcia-burrel@enedis.fr en précisant votre nom et prénom, votre adresse actuelle accompagnée d'une pièce justificative d'identité.

Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.